

912^e SÉANCE

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal tenue le mardi 15 décembre 2020 à 19 h dans la salle des délibérations du conseil à laquelle sont présents :

Madame la conseillère et messieurs les conseillers	Réal Dubé Éric Pinard Michel Patry Louis Gagnon Sonia Leblanc Pierluc Brousseau
---	--

Sous la présidence de monsieur le maire	René Dubé
--	-----------

Est également présent à cette séance monsieur Pierre Deslauriers, trésorier et greffier.

Les membres du conseil présents, formant quorum, monsieur le maire déclare la séance ouverte.

2020-12-15-01 ORDRE DU JOUR ADOPTION

ATTENDU QUE les membres du conseil ont pris connaissance du sujet en titre.

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Réal Dubé

APPUYÉ par le conseiller Pierluc Brousseau

– QUE l'ordre du jour soit approuvé tel que rédigé.

« ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ »

2020-12-15-02 PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2021 ADOPTION

ATTENDU QUE les membres du conseil ont pris connaissance du sujet en titre;

ATTENDU QUE le conseil doit préparer et adopter le budget de la municipalité pour l'exercice financier 2021, selon les dispositions de l'article 474 de la *Loi sur les cités et villes* (RLRQ, c C-19), et prévoir des revenus au moins égaux aux dépenses qui y figurent.

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Éric Pinard

APPUYÉ par le conseiller Louis Gagnon

- D'ADOPTER le budget des activités de fonctionnement à des fins fiscales de l'année financière 2021, tel que ci-après présenté :

REVENUS		CHARGES	
Taxes	3 149 380 \$	Administration générale	1 198 992 \$
Paiements tenant lieu de taxes	573 561 \$	Sécurité publique	278 726 \$
Transferts	830 931 \$	Transport	949 507 \$
Services rendus	623 410 \$	Hygiène du milieu	853 821 \$
Imposition de droits	20 000 \$	Aménagement, urbanisme et développement	482 707 \$
Amendes et pénalités	6 500 \$	Loisirs et culture	1 397 587 \$
Intérêts	67 500 \$	Frais de financement	<u>176 430 \$</u>
Autres revenus	<u>768 800 \$</u>	Sous-total	5 337 770 \$
TOTAL	<u>6 040 082 \$</u>	Financement	
		Remboursement en capital	139 359 \$
		Affectations	
		Activités d'investissement	562 953 \$
		TOTAL	<u>6 040 082 \$</u>

« ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ »

**2020-12-15-03
PROGRAMME DES DÉPENSES EN IMMOBILISATIONS
2021-2022-2023
ADOPTION**

ATTENDU QUE les membres du conseil ont pris connaissance du sujet en titre;

ATTENDU QUE monsieur le maire présente le programme triennal pour les années 2021-2022-2023.

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Louis Gagnon

APPUYÉ par le conseiller Réal Dubé

- D'ADOPTER le programme triennal des immobilisations 2021-2022-2023 totalisant 6 661 000 \$
- ET D'ADOPTER pour l'année 2021 des immobilisations totalisant 4 094 000 \$ et qui se répartissent comme suit :

<u>DESCRIPTION</u>	<u>MONTANT</u>
• Travaux publics – Gratte à neige avec angulation hydraulique	22 000 \$
• Hygiène du milieu – Resurfaçage de la toiture de l'usine de filtration	40 000 \$
• Hygiène du milieu – Réfection d'une portion de la rue de la Savane	4 000 000 \$
• Loisirs – Conversion de l'éclairage de l'aréna	32 000 \$
TOTAL	<u>4 094 000 \$</u>

« ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ »

2020-12-15-04

RÈGLEMENT DÉTERMINANT LES TAUX DE TAXES POUR L'EXERCICE FINANCIER 2021 – AVIS DE MOTION

Un avis de motion est donnée par le conseiller Réal Dubé à l'effet qu'il sera déposé, lors d'une séance extraordinaire le 17 décembre 2020, un règlement pour l'adoption des taux de taxes pour l'année 2021 et qui comprendra la taxe foncière générale à divers taux, la compensation pour services municipaux aux propriétaires d'immeubles visés par les paragraphes 4^o et 10^o de la *Loi sur la fiscalité municipale* (RLRQ, c F-2.1), le tarif de compensation pour les services d'aqueduc, d'égouts, d'enlèvement, transport et disposition des déchets, de collecte sélective (matières recyclables), de collecte, traitement et disposition des boues de fosses septiques, de location de terrains ainsi que des modalités de paiement et des taux d'intérêt et de pénalité sur les arriérages de taxes, de compensations municipales ou de tout compte divers.

2020-12-15-05

PROJET DE RÈGLEMENT DÉTERMINANT LES TAUX DE TAXES POUR L'EXERCICE FINANCIER 2021 – DÉPÔT

Conformément à la loi, monsieur le maire dépose le projet de règlement déterminant les taux de taxes pour l'exercice financier 2021.

Conformément à l'article 356 de la *Loi sur les cités et villes* (RLRQ, c C-19), le projet de règlement est disponible pour consultation au bureau du greffier, monsieur Pierre Deslauriers.

2020-12-15-06

PÉRIODE DE QUESTIONS

Une personne est présente et une période de questions est tenue à son intention.

2020-12-15-07
LEVÉE DE LA SÉANCE

ATTENDU QUE l'ordre du jour est maintenant épuisé.

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Louis Gagnon

APPUYÉ par le conseiller Éric Pinard

– DE LEVER la séance à 19 h 05.

« ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ »

René Dubé

Pierre Deslauriers

RENÉ DUBÉ
MAIRE

PIERRE DESLAURIERS
GREFFIER